**Session annuelle de 2015 du Conseil d’administration de l’UNICEF, 16 au 18 juin 2015**

**Rapport sur la visite de terrain à Madagascar des membres du**

**Conseil d’administration de l’UNICEF, 13 – 17 avril 2015**

***Rapport présenté par S. E. M. Stephan Tafrov, Ambassadeur, Représentant permanent de la Bulgarie auprès des Nations Unies***

***New York, le 18 juin 2015***

**Madame la Présidente,**

- J’ai eu l’honneur de diriger la délégation des membres du Conseil d’administration de l’UNICEF lors de la visite de terrain à Madagascar qui s’est déroulée du 13 au 17 avril 2015. Cette délégation était composée de M. Philbert Johnson, Représentant permanent adjoint du Ghana auprès des Nations Unies, M. Glentis Thomas, Conseiller dans la Mission permanente d’Antigua-et-Barbuda auprès des Nations Unies, M. Hussein Gharibi, Second conseiller dans la Mission permanente de la République islamique d’Iran auprès des Nations Unies, Dr. Angelika Stauder, Chargée de mission dans le Département des affaires des Nations Unies auprès le Ministère fédéral pour la coopération et le développement économiques d’Allemagne, Mme Kelly Conley, Conseillère dans la Mission permanente des États-Unis d’Amérique auprès des Nations Unies, et M. Gilles Fagninou, Secrétaire adjoint du Conseil d’administration de l’UNICEF.

- Cette visite sur le terrain a permis aux membres du Conseil d’administration de mieux comprendre les problèmes auxquels sont confrontés les enfants et les femmes à Madagascar.

- Le programme de la visite incluait des réunions et d’autres activités dans la capitale, Antananarivo, ainsi que dans deux districts de l’Est du pays, ceux de Fénérive-Est et de Tamatave.

- À Antananarivo, la délégation a rencontré le Premier ministre et un certain nombre de ministres et hauts fonctionnaires d’autres ministères (de l’Agriculture, de l’Éducation, des Finances, des Affaires étrangères, de la Santé, de l’Intérieur, de la Justice, de l’Économie et de la Planification, de la Population, de la Protection sociale et de la Promotion de la femme, du Tourisme, de l’Eau, de l’Hygiène et de l’Assainissement et de la Nutrition). La délégation a aussi eu des entretiens avec le Coordonnateur résident des Nations Unies, divers membres du corps diplomatique, des représentants d’organisations non gouvernementales et des partenaires du secteur privé.

- Le Premier ministre s’est déclaré très satisfait de l’action de l’UNICEF et considère l’organisation comme un partenaire stratégique pour le gouvernement.

- Les liens solides noués entre le gouvernement et les équipes de l’UNICEF opérant sur le terrain jouent un rôle-clé pour permettre à l’UNICEF de faire son travail et de remplir sa mission d’assistance aux enfants de Madagascar.

**Visites sur le terrain :**

- À Fénérive-Est, la délégation a visité un centre nutritionnel communautaire dans le village de Mahambo, un poste sanitaire communautaire à Androranga Vola, une école primaire dans le village d’Ampihaonana, un centre de santé à Ampasina Maningory et une école maternelle dans le village de Sahavola. À tous ces endroits, la délégation a été accueillie par le maire ou le Chef de village et a rencontré un certain nombre de hauts fonctionnaires.

- À Tamatave, la délégation a rencontré le Chef de la région d’Atsinanana et des membres du réseau de protection de l’enfant, ainsi que des représentantes d’associations de femmes. La délégation y a aussi rencontré la Croix-Rouge Malagasy (Madagascar).

- Lors des visites sur le terrain, la délégation a été informée des difficultés auxquelles les différentes régions sont confrontées et des mesures prises par les autorités locales, en collaboration avec l’UNICEF, pour les résoudre.

**Principaux problèmes auxquels sont confrontés les enfants et les femmes à Madagascar :**

- Madagascar se trouve dans les dix derniers pays du classement mondial pour certains indicateurs clés du bien-être et le pays dépend très fortement de l’aide extérieure.

- La persistance de la pauvreté reste à Madagascar le principal obstacle au développement.

- La mortalité des enfants de moins de cinq ans reste un problème grave pour le pays.

- Madagascar a le quatrième taux plus élevé de sous-nutrition chronique dans le monde. Près de la moitié de tous les enfants de moins de cinq ans souffrent de retard de croissance.

- L’accès limité à une eau propre et les mauvaises pratiques d’assainissement et d`hygiène sont particulièrement préoccupants, étant donné spécialement leur lien avec la malnutrition chronique.

- Madagascar n’est plus sur la voie d’atteindre l’Objectif du Millénaire pour le développement no 2, parvenir à offrir une éducation primaire universelle. Le taux de scolarisation net au niveau du primaire a baissé de 83 % en 2005 à 69 % en 2012.

- Madagascar a « disparu de la carte » pour ce qui concerne l’aide au développement et le pays est un « orphelin des bailleurs de fonds » qui reçoit très peu d’aide internationale comparé à d’autres pays ayant une population de taille similaire et des indicateurs semblables pour le secteur social.

**Le rôle de l’UNICEF à Madagascar :**

- L’UNICEF de Madagascar a inauguré le 1er mars 2015 un nouveau cycle de programme de pays pour la période de mars 2015 à décembre 2019.

- L’UNICEF s’est concentré sur la prévention de la sous-nutrition et du paludisme et fournit une formation et les approvisionnements nécessaires aux agents de santé communautaires pour combattre ces fléaux.

- L’UNICEF, en coordination avec l’Union européenne, travaille à élargir l’usage de services de santé intégrés pour les populations vulnérables, particulièrement les enfants de moins de cinq ans.

- L’UNICEF appuie également la mise en place de sites nutritionnels communautaires et de centres de santé communautaires dans les milieux ruraux.

- L’UNICEF continue à jouer un rôle clé dans les domaines de la santé ; de l’eau, de l’assainissement et de l’hygiène ; de l’éducation ; de la protection et de la nutrition de l’enfant, particulièrement dans la lutte contre la malnutrition chronique et la malnutrition aiguë sévère des enfants dans le Sud de l’île, qui souffre actuellement d’une grave sécheresse.

**Mesures prises par le Gouvernement de Madagascar :**

- Le gouvernement a pris la décision de faire du développement et de la lutte contre la pauvreté deux de ses principales priorités.

- En janvier, le pays a lancé un plan d’action national de cinq ans pour combattre le trafic des êtres humains à Madagascar.

- Le gouvernement a également procédé à des réformes fiscales et s’est engagé à veiller au respect de la loi et des règles de bonne administration.

- Le gouvernement a mis sur pied avec la Banque mondiale un tribunal qui traitera les affaires de contrebande de bois de rose, d’or, de ressources minérales et de restes humains.

- Le ministère de la Population, de la Protection sociale et de la Promotion de la femme a été établi pour assurer que le gouvernement continu à porter la plus grande attention aux besoins des populations vulnérables, particulièrement les enfants et les femmes.

**Recommandations :**

- La délégation note avec satisfaction la collaboration positive qui existe entre l’UNICEF et le gouvernement de Madagascar et apprécie le rôle primordial joué par l’UNICEF pour aider le gouvernement à réaliser les objectifs du développement et pour faire progresser les droits de l’enfant.

- Il est clairement ressorti des rencontres et des discussions que l’UNICEF a adopté une position très ferme à l’égard de la protection des enfants et de leurs droits à Madagascar.

- La délégation veut sensibiliser les États membres à la situation précaire des enfants et des femmes de Madagascar, considérant que Madagascar est un des pays les plus pauvres du monde émergeant d’une crise politique prolongée.

- Il est important que Madagascar ne soit pas oublié dans les réunions et les discussions concernant le développement mondial à la suite de ses cinq ans d’isolement international.

- Il est impératif aussi s’assurer que Madagascar ne soit pas oublié dans l’ordre du jour des organisations internationales d’aide au développement.

- Il sera particulièrement important de :

-- augmenter les investissements rendus possibles par l’aide au développement en faveur des enfants et des femmes de Madagascar ;

-- assurer que les contributions au soutien direct du budget donnent la priorité au secteur social ;

-- spécifiquement, encourager la participation des bailleurs de fonds à la prochaine conférence des bailleurs de fonds de Madagascar qui se tiendra en novembre 2015 à Paris, ainsi que les contributions et les engagements d’aide à la nutrition, à l’assainissement, l’eau et l’hygiène et à l’éducation ; et

-- assurer des contributions régulières aux ressources de l’UNICEF afin de faciliter le soutien que l’organisation apporte à des éléments prioritaires des programmes qui resteraient autrement sous-financés.

**Madame la Présidente,**

- Enfin, je tiens à exprimer notre gratitude au gouvernement et au peuple de Madagascar pour leur accueil chaleureux, leur hospitalité et leur implication constructive, ainsi qu’à l’équipe de pays de l’UNICEF à Madagascar et au personnel de l’UNICEF à New York, qui ont pris toutes les dispositions nécessaires au succès de cette visite.

**Merci, Madame la Présidente !**